



CENTRE INTERNATIONAL
DE FORMATION DE L'OIT

CC 70/2/Add.1(rév.)
70^e session

Conseil du Centre

Turin, 6-7 novembre 2008

POUR DÉCISION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**RAPPORT DU DIRECTEUR SUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE
EN 2007-2008 ET PERSPECTIVES POUR 2009**

et

**PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR
L'EXERCICE 2009**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport sur l'exécution du programme et du budget pour l'exercice en cours (2008).....	4
Propositions de programme et de budget pour l'exercice 2009.....	7
Notes explicatives:	8
Recettes.....	8
Frais fixes.....	10
Frais variables.....	16
 Annexes documentaires	
I. Tableau synoptique des prévisions budgétaires pour 2008 et 2009.....	19
II. Participants prévus par secteur d'activité et par région	20
III. Recettes prévues en 2008 par source de financement.....	21
IV. Recettes prévues en 2009 par source de financement.....	22
V. Résumé comparatif des ressources en personnel pour 2008 et 2009.....	23
VI. Ressources en personnel par et par unité organique pour 2009.....	24

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET DU BUDGET POUR L'EXERCICE EN COURS (2008)

Introduction

1. Suivant les dispositions de l'article 8 du Règlement financier du Centre, on trouvera ci-après un rapport sur l'exécution du programme et du budget pour l'exercice 2008. Comme il est de tradition, ce rapport est présenté sous forme résumée et reflète les dernières prévisions portant sur l'exécution du programme ainsi que le résultat d'exploitation escompté pour l'exercice en cours, dont le Conseil a approuvé le programme et le budget à sa 69^e session tenue en novembre 2007 (CC 69/2). Il y est tenu compte de toutes les activités de formation exécutées ou en cours, et de tous les facteurs financiers connus à la fin du mois de juin 2008, ainsi que des facteurs financiers estimatifs pour le reste de l'année. Les détails concernant les activités de formation prévues figurent dans le Rapport du Directeur.
2. Le budget approuvé pour 2008 a été établi pour la première fois en euros, conformément à la décision prise par le Conseil du Centre, tenue à Turin les 2 et 3 novembre 2006 (voir CC68/2/Add.1). Les éléments du budget en dollars des États-Unis ont été calculés sur la base d'un taux de change de 0,74 euro pour 1 dollar des États-Unis (USD). Compte tenu des fluctuations du dollar au cours de l'exercice en question, les prévisions ont été réestimées au taux de change moyen de 0,73 euro pour 1 dollar. Elles sont récapitulées dans l'annexe I ci-jointe. Il convient de noter que les chiffres comparatifs pour 2007 de l'annexe I (préparés à l'origine en USD) ont été convertis en euros au taux de change mensuel moyen des Nations Unies.
3. Les détails des activités de formation réalisées ou prévues en 2008 peuvent être trouvés à l'adresse www.itcilo.org/board et des copies sur papier seront disponibles dans la salle de réunion. Les annexes II et III présentent les chiffres et les indicateurs relatifs au programme de l'année 2008 tel qu'il a été établi en juin 2008. Ces données revêtent à ce jour un caractère provisoire, un certain nombre d'activités supplémentaires pouvant encore être exécutées dans le courant de l'année, tandis que d'autres pourraient être reportées ou annulées en fonction d'événements imprévus. Les tableaux reflètent cependant, aussi fidèlement que possible, l'ensemble des données relatives aux diverses activités de formation du Centre, à savoir les cours de formation en groupe à Turin et sur le terrain, les programmes de formation à distance, ainsi que les projets de recherche et de développement, les services conseils et les publications.

RECETTES

Chapitre I (contributions volontaires)

4. L'Organisation internationale du Travail a apporté en 2008 une contribution de 2 338 000 EUR (3 160 000 USD) aux frais d'exploitation du Centre.

La contribution de l'Italie pour un montant de 7 850 000 EUR a été inscrite au budget. Au moment de rédiger ce rapport, l'intégralité de la contribution a été encaissée.

La contribution du gouvernement de la France a été inscrite au budget pour un montant de 150 000 EUR. Au moment de rédiger ce rapport, seuls 120 000 EUR avaient été encaissés.

La contribution de la Région Piémont (Italie) a été inscrite au budget pour un montant de 400 000 EUR. Au moment de rédiger ce rapport, cette somme n'avait pas été encaissée.

En outre, la Ville de Turin a décidé de verser une contribution volontaire de 500 000 EUR pour couvrir toutes les dépenses d'entretien extraordinaires qui pourraient être nécessaires au Centre. Cette somme n'avait pas été encaissée au moment de rédiger ce rapport.

5. Les recettes totales provenant des contributions volontaires inscrites au budget s'élèvent à 11 238 000 EUR.

Chapitre II (recettes propres)

6. Les recettes totales provenant du programme d'activités révisé pour 2008 devraient atteindre un montant de 27 000 000 EUR. Ce montant se répartit entre les formations de groupe et services de conseil et les publications.

7. On trouvera en annexe documentaire III une ventilation détaillée par source de financement des recettes prévues provenant du programme d'activités après révision.

8. Les recettes accessoires prévues au titre du poste 20a du budget sont estimées à 1 400 000 EUR.

9. Point 21, utilisation des excédents d'exploitation de 2006 et 2007. En 2008, un montant de 741 000 EUR a été transféré des réserves vers les recettes, ventilé comme suit:

(a). Conformément à l'article 7, paragraphe 4, du Règlement financier du Centre, le Directeur a réservé sur l'excédent d'exploitation de 2006 une somme de 296 000 EUR pour 2008 et une somme de 296 000 EUR pour 2009 pour financer deux postes P4, ainsi que les frais d'opération connexes, afin de développer et de promouvoir des activités dans les domaines: a) Emploi et développement des

compétences; et b) Migration, travail forcé et traite des êtres humains.

(b). En outre, le Bureau du Conseil s'est réuni à Genève le 7 mars 2008 et a approuvé, entre autres, le prélèvement de 445 000 EUR de l'excédent d'exploitation de 2007 annoncé par le Trésorier, pour la rénovation des installations du campus. Cela donne un total de 741 000 EUR, imputé aux recettes au point 21 et aux dépenses aux points 22, 23, 24 et 29.

10. Ainsi, les recettes propres prévues au chapitre II du budget devraient atteindre un montant de 29 141 000 EUR.

FRAIS FIXES

11. Les frais fixes ont été réestimés à 22 057 000 EUR et se ventilent comme suit:

	EUR
Frais de personnel	14 400 000
Frais non afférents au personnel	7 657 000
Total	22 057 000

12. Cette estimation est inférieure de 1,6% au budget originel.

FRAIS VARIABLES

13. Les frais variables sont estimés à 18 322 000 EUR sur la base de la dernière révision du programme d'activités pour 2008. Ils se rapportent aux frais de mise en œuvre des activités spécifiques du Centre tels que les honoraires des conférenciers, le matériel didactique, les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des participants, la formation extra-muros, etc., et varient en fonction du volume, du contenu ainsi que des modalités d'exécution de ces activités. Les prévisions budgétaires sont basées sur le postulat que les frais variables seraient intégralement couverts par les activités spécifiques auxquelles ils se rapportent .

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

14. Les prévisions budgétaires révisées pour 2008 indiquent que les recettes atteindront 40 379 000 EUR contre 40 379 000 EUR de dépenses, d'où un résultat d'exploitation nul.

PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 2009

Introduction

15. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement financier du Centre, les propositions de programme et de budget pour l'exercice 2009 figurent ci-après. Les propositions de budget sont ventilées par chapitre et par poste dans l'annexe documentaire I ci-jointe, y compris les dernières prévisions concernant l'exercice 2008 et la situation réelle pour l'année 2007. On peut rappeler brièvement que les recettes sont subdivisées en contributions volontaires (chapitre I) et recettes propres en fonction des financements disponibles (chapitre II), et que les dépenses sont regroupées en deux catégories distinctes: les frais fixes inhérents à la structure du Centre (chapitre III) d'une part, et les frais variables liés au volume d'activités (chapitre IV).
16. Les hypothèses suivantes ont servi de base à l'élaboration des propositions de programme et de budget:
- a) le programme comprend les activités déjà inscrites au calendrier de l'année 2009 pour lesquelles le financement est acquis, ainsi que celles dont les négociations en cours ou imminentes comportent des chances d'aboutissement raisonnables;
 - b) les activités négociées avec les bailleurs de fonds devraient couvrir leurs frais variables et dégager une contribution adéquate aux frais fixes du Centre;
 - c) le taux d'inflation moyen en Italie ne devrait pas dépasser 2,5%.
17. Les propositions de budget pour 2009 peuvent se résumer comme suit:

	EUR
Recettes	
Contributions volontaires	10 910 000
Recettes propres	30 668 000
Total recettes	41 578 000
Dépenses	
Dépenses fixes	22 428 000
Dépenses variables	19 500 000
Total dépenses	41 928 000
Résultat d'exploitation prévu	(350 000)

Notes explicatives

RECETTES

Poste 10 (Organisation internationale du Travail)

Le programme et budget préliminaire de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice biennal 2008-2009 prévoit un montant total de 6 320 000 USD au titre de contribution aux frais de fonctionnement du Centre pour la même période. Le montant de 2 010 000 EUR (3 160 000 USD) inscrit au poste 10 des prévisions budgétaires du Centre représente donc la contribution de l'OIT pour l'exercice financier 2009.

Poste 11 (Gouvernement italien)

L'article 1 de l'Accord signé en décembre 1983 par l'OIT et le gouvernement de l'Italie stipule que « le gouvernement italien s'engage à participer au budget du Centre, pour la partie relative aux frais généraux, par une contribution annuelle qui tiendra compte à la fois des besoins du Centre au titre desdits frais généraux et de la contribution annuelle versée par l'Organisation internationale du Travail pour le financement du Centre ». Aux termes de l'article 2 du même Accord, une Commission mixte composée de représentants du Centre et du gouvernement de l'Italie est chargée de « procéder à une évaluation des besoins du Centre au titre de ses frais généraux pour l'année suivante et exprimer un avis sur le montant de la contribution du gouvernement italien au Centre pour l'année en question sur la base des critères établis à l'article 1 de l'Accord... ».

Suite à cet accord, la Commission mixte s'est réunie et a fixé le montant de la contribution totale de l'Italie pour 2009 à 7 850 000 EUR.

Poste 12 (Gouvernement français)

Le gouvernement français devrait en principe verser une contribution volontaire au budget du Centre. Cette contribution s'élève à 150 000 EUR.

Poste 13 (Région Piémont)

La Région Piémont devrait verser une contribution volontaire au budget du Centre de 400 000 EUR.

Poste 14 (Ville de Turin)

La Ville de Turin a signé avec le Centre un accord aux termes duquel elle s'engage à apporter 500 000 EUR pour les trois années 2006-2008, afin de couvrir le coût du gros entretien qui a été inscrit au budget du Centre. Un montant identique est actuellement négocié avec la Ville de Turin pour 2009. Si la Ville verse un montant inférieur en raison des restrictions budgétaires décidées, le gros entretien sera réduit en conséquence.

Poste 20 (Recettes provenant d'activités spécifiques)

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre du programme d'activités pour 2009. Le montant est estimé à 29 000 000 pour l'exercice.

Un tableau détaillé reflétant les recettes prévues par source de financement est fourni à l'annexe documentaire IV ci-jointe.

Poste 20a (Autres recettes)

Les recettes prévues au titre de ce poste sont estimées à 1 307 000 EUR et se rapportent pour l'essentiel aux intérêts gagnés sur les loyers des locaux et des installations du campus, ainsi qu'à la contribution estimée aux coûts fixes du Centre qui sera versée par l'École des cadres du système des Nations Unies et par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

Poste 21 (Utilisation de l'excédent d'exploitation de 2006 et 2007)

Conformément à l'article 7, paragraphe 4, du Règlement financier du Centre, le Directeur a réservé sur l'excédent d'exploitation de 2006 une somme de 296 000 EUR pour 2008 et une somme de 296 000 EUR pour 2009 pour financer deux postes P4, ainsi que les frais d'opération connexes, afin de développer et de promouvoir des activités dans les domaines: a) Emploi et développement des compétences; et b) Migration, travail forcé et traite des êtres humains.

Les frais pour 2009 ont été inscrits aux postes suivants:

Poste	EUR
Poste 22 (personnel)	180 000
Poste 23 (collaborateurs externes)	27 000
Poste 29 (missions et représentation)	11 000
Total	218 000

En outre, le Bureau du Conseil s'est réuni à Genève le 7 mars 2008 et a approuvé, entre autres, l'utilisation de 300 000 EUR prélevés de l'excédent d'exploitation de 2007 annoncé par le Trésorier, pour le recrutement d'une spécialiste des technologies de la formation pour une durée de deux ans et pour le recrutement d'une personne capable de galvaniser la capacité du Centre à organiser un programme de formation permanent pour le personnel du BIT. Le coût estimé pour ces deux objectifs s'élève à 143 000 EUR en 2009. Cela donne un total de 361 000 EUR pour l'exercice.

FRAIS FIXES

Poste 22

(Personnel)

Ce poste se rapporte aux ressources en personnel nécessaires à la conception, à l'exécution et à l'appui technique et administratif du programme d'activités. Il n'inclut pas le personnel recruté sous contrat de courte durée ou de collaboration extérieure et engagé directement dans la mise en œuvre d'activités de formation spécifiques. Les prévisions de dépenses dérivant de cette dernière catégorie de personnel font partie des frais variables et sont par conséquent incluses dans le poste 33 (personnel temporaire) des propositions de budget. Les frais de personnel sont estimés à partir d'un coût moyen calculé pour chaque grade dans la catégorie des services organiques et catégories supérieures et dans la catégorie des services généraux. Le facteur « coût moyen » comprend tous les éléments de coût prévus dans le Statut du personnel du Centre, ainsi qu'une provision destinée à couvrir le montant des indemnités dues au personnel en cas de cessation de service, tel que le prescrit l'article 13 du Règlement financier du Centre.

Le niveau total des ressources est estimé à 173/09 années de travail pour un coût global de 14 934 000 EUR, qui est ventilé comme suit:

	EUR
Catégorie des services organiques et catégories supérieures	7 485 000
Catégorie des services généraux	7 272 000
Frais connexes	177 000
Total	14 934 000

Les ressources en personnel prévues ainsi que le coût correspondant sont détaillés dans les annexes documentaires V et VI.

Catégorie des services organiques et catégories supérieures

Les frais prévisionnels se montent à 7 485 000 EUR pour un total de 67/03 années de travail. Une provision a été incluse au titre d'une augmentation prévue de 2,5% des barèmes des traitements en mars 2009. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en EUR
D.2	164 000
D.1	158 000
P.5	137 200
P.4	112 600
P.3	90 300
P.2	74 700

Catégorie des services généraux

Les frais prévisionnels se montent à 7 272 000 EUR pour un total de 106/06 années de travail. Les estimations incluent une provision correspondant à une augmentation de 2,5% en novembre 2009 liée à l'augmentation des barèmes des traitements. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	Coût standard (basé sur le coût réel) annuel en EUR
G.7	104 200
G.6	91 700
G.5	74 600
G.4	60 900
G.3	49 600
G.2	42 100

Par ailleurs, sont prévus les frais connexes suivants:

	EUR
a) Perfectionnement du personnel	136 000
b) Heures supplémentaires	35 000
c) Contribution aux frais du Comité syndical du personnel	6 000
Total	177 000

Poste 23**(Collaborateurs externes)**

Cette rubrique comprend deux groupes de collaborateurs externes:

	EUR
d) Service médical	85 000
e) Consultants, y compris contrats de service	315 000
Total	400 000

Service médical

Ce service fournit une assistance médicale aux participants aux activités de formation. Il fournit également des services et des avis médicaux à la demande de la Direction dans tous les cas où ceux-ci sont requis par les procédures administratives du Centre. Ces services sont assurés par plusieurs médecins exerçant sous forme de vacations. Les médecins sont assistés par des infirmières qui sont des fonctionnaires du Centre et dont le coût est par conséquent inclus dans le poste 22 du budget sous la rubrique « frais de personnel ».

Consultants, y compris contrats de service

Il s'agit pour l'essentiel de consultants ou de sociétés de consultance engagés en vue d'élaborer et de développer de nouveaux programmes et de mettre au point du matériel didactique destiné aux activités de formation. Cet élément de coût se rapporte également à des services destinés à renforcer la promotion et l'appui des programmes.

Poste 24**(Bâtiments)**

Les activités du Centre se déroulent au sein du campus qui se compose d'un terrain d'une superficie de quelque 100 000 mètres carrés comportant un ensemble de 21 pavillons abritant les salles de cours, les laboratoires, les services hôteliers ainsi que les bureaux. Les constructions et les installations sont la propriété de la Ville de Turin, qui les loue au Centre pour une somme symbolique. Aux termes de la Convention signée le 29 juillet 1964, les grosses réparations ainsi que certains travaux d'entretien tels que le ravalement des façades, la réparation des dommages causés par les intempéries, l'entretien des parcs et de la voirie, etc., sont à la charge de la Ville de Turin. Par contre, les frais d'exploitation et d'entretien courants sont à la charge du Centre. Il est à noter que la Ville de Turin devrait apporter une contribution de 500 000 EUR pour couvrir les frais d'entretien exceptionnels. Si la Ville verse un montant inférieur en raison des restrictions budgétaires décidées, les frais d'entretien exceptionnels seront réduits en conséquence. Les frais prévisionnels s'élèvent à 2 405 000 EUR et se ventilent comme suit:

	EUR
a) Chauffage	500 000
b) Éclairage	520 000
c) Nettoyage	220 000
d) Entretien et réparations	1 100 000
e) Eau et gaz	65 000
Total	2 405 000

Poste 25 (Transport et communications)

Ce poste comprend tous les frais de transport, d'affranchissement, de téléphone et de télécopie. Les prévisions de dépenses se subdivisent ainsi:

	EUR
a) Timbres-poste et télécommunications	524 000
b) Frais de transport et entretien des véhicules	142 000
Total	666 000

Poste 26 (Services extérieurs spécialisés)

Les frais prévisionnels concernant les services extérieurs spécialisés sont les suivants:

	EUR
a) Service de gardiennage	390 000
b) Honoraires des commissaires aux comptes	100 000
c) Contrats de maintenance des systèmes automatiques	234 000
d) Divers	10 000
Total	734 000

L'élément a) représente le coût du gardiennage diurne et nocturne du campus. Ce service est assuré par une firme spécialisée employant des vigiles assermentés. L'élément b) correspond au coût des services fournis par les commissaires aux comptes prévus dans le Règlement financier du Centre. L'élément c) se rapporte au coût de la maintenance des systèmes informatiques liés aux activités de formation, aux services de documentation et aux services financiers. Enfin, une provision de 10 000 EUR a été inscrite pour faire face, en 2009, au coût prévu pour des consultants techniques et juridiques.

Poste 27 (Services fournis par l'OIT)

Ce poste recouvre le coût des services fournis par le siège de l'OIT, tels que la vérification intérieure des comptes et l'assistance du Service des prestations et des Services juridiques. Les dépenses prévues s'élèvent à 147 000 EUR.

Poste 28 (Réunions officielles)

Le coût des réunions officielles est estimé à 130 000 EUR et se subdivise de la manière suivante:

	EUR
a) Conseil du Centre	75 000
b) Comités sur les activités de formation pour les employeurs et de la formation syndicale	50 000
c) Divers	5 000
Total	130 000

Ce montant inclut le coût des voyages et des indemnités de subsistance, les frais d'interprétation de la session du Conseil, ainsi que de traduction et de reproduction des documents.

Poste 29 (Missions et représentation)

Ce poste se rapporte à toutes les missions de nature technique visant à promouvoir les activités du Centre et à maintenir des liens étroits tant avec l'OIT qu'avec les autres institutions des Nations Unies. Il comprend également, pour une faible part, les missions de nature générale permettant de maintenir les contacts nécessaires entre les services administratifs du BIT et du Centre. Enfin, il comporte une provision destinée à couvrir le coût des invitations de visiteurs officiels faites dans l'intérêt du Centre. Le montant total prévu au titre de ce poste s'élève à 400 000 EUR.

Poste 30 (Ressources bibliothéconomiques et didactiques)

Il s'agit de toutes les ressources bibliothéconomiques et didactiques telles que les livres et les revues spécialisées pour le Service de documentation. Les besoins correspondants sont estimés à 42 000 EUR.

Poste 31**(Amortissement des immobilisations)**

Conformément à l'article 14, paragraphe 4, du Règlement financier du Centre, une dotation aux amortissements est prévue pour toutes les immobilisations du Centre énumérées ci-dessous:

- mobilier et matériel de bureau,
- matériel roulant,
- équipement audiovisuel,
- matériel informatique (à l'exclusion des ordinateurs personnels et de leurs imprimantes, qui sont passés en charge l'année de leur achat),
- matériel de reprographie,
- équipement résidentiel.

La dotation aux amortissements est estimée à 651 000 EUR, compte tenu d'un investissement prévu de 681 800 EUR en 2009 afin de renouveler le matériel obsolète et de moderniser les installations existantes.

Poste 32**(Autres frais fixes)**

Ce poste couvre les frais fixes suivants:

	EUR
a) Entretien et réparation du matériel	207 000
b) Papeterie et fournitures de bureau	41 000
c) Reprographie	78 000
d) Assurances vol, incendie, accidents et responsabilité civile	45 000
e) Licences logiciels-progiciels	1 173 000
f) Information publique	48 000
g) Matériel consommable	200 000
h) Frais financiers	20 000
i) Enlèvement des ordures	55 000
j) Divers	52 000
Total	1 919 000

FRAIS VARIABLES

Poste	Intitulé	EUR
33	Personnel temporaire	8 300 000
34	Missions	1 000 000
35	Indemnités de subsistance des participants	3 500 000
36	Voyage des participants	2 300 000
37	Enseignement extra-muros	300 000
38	Livres, matériel didactique et autres fournitures	200 000
39	Autres frais variables	3 600 000
39a	Autres coûts liés aux autres recettes	300 000
Total		19 500 000

Le tableau ci-dessus reflète une estimation des frais variables ventilés par type de dépense. Il est rappelé que les frais variables se rapportent exclusivement à la mise en œuvre des activités spécifiques du Centre. Ce programme évolue durant l'année budgétaire selon la disponibilité des financements. Ainsi, le niveau des frais variables évolue lui-même en fonction du programme d'activités, de même qu'il est susceptible de variations compte tenu de la diversité des facteurs de coût qui caractérise la mise en œuvre des activités. Une série de notes illustrant la nature des frais se rapportant à chacun des postes budgétaires indiqués dans le tableau ci-dessus figure ci-après.

Poste 33

Ce poste se rapporte:

- au personnel recruté sous contrat de courte durée, ou de durée déterminée lié à des projets de formation spécifiques d'une durée d'un an ou plus, conformément à l'article 1.2 c) troisième point du Statut du personnel, pour aider temporairement à la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités bien définies;
- aux conférenciers recrutés au moyen de contrats de collaboration extérieure;
- aux autres collaborateurs extérieurs, tels que les interprètes, les traducteurs et les professeurs de langue pour les cours donnés aux participants.

Poste 34

Il s'agit de missions de sélection, de préparation, d'accompagnement pendant les visites d'études, et d'évaluation ou de suivi effectuées dans le cadre d'activités spécifiques du Centre.

Poste 35 Ce poste couvre tous les frais de séjour des participants au Centre et en dehors du Centre lors de la formation extra-muros; il comprend notamment:

- a) la pension complète;
- b) le blanchissage du linge et de la literie;
- c) l'argent de poche;
- d) les activités récréatives telles que les excursions, les soirées culturelles et les visites de musées.

Poste 36 Les frais prévus au titre de ce poste ont trait:

- a) au voyage principal des participants, par avion, depuis leur pays d'origine et retour;
- b) au voyage des participants pendant les visites d'études, en avion, train ou autocar;
- c) à l'excédent de bagages lors du voyage de retour des participants dans les cas où le financement en est expressément prévu.

Poste 37 Il s'agit du coût de l'enseignement dont bénéficient les participants dans le cadre de placements auprès d'institutions gouvernementales et privées.

Poste 38 Ce poste couvre la fourniture de livres et de matériel didactique ou autre aux participants, dans le cadre des activités de formation.

Poste 39 Ce poste se rapporte à la production et à la fourniture de moyens didactiques, à l'assistance médicale courante et à l'assurance des participants. Il couvre également le coût des visas d'entrée des participants en Italie et dans les autres pays d'accueil, ainsi que les rafraîchissements et repas offerts aux participants.

Poste 39a Ce poste se rapporte aux coûts liés aux autres recettes (poste 20a).

18. Ainsi, les dépenses totales pour 2009 sont estimées à 41 928 000 EUR et peuvent être résumées comme suit:

	EUR
Frais fixes	22 428 000
Frais variables	19 500 000
Total	41 928 000

-
- 19. Le Conseil est invité à examiner et à approuver le projet de budget pour 2009 qui est résumé au paragraphe 17 et récapitulé dans le tableau figurant à l'annexe documentaire I.**

Point appelant une décision: Paragraphe 19.

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR
2008 ET 2009
(en milliers EUR)**

Chap.	Poste	Titre	2007 Montants réels	2008		2009 Projet de budget
				Budget approuvé	Prévisions	
		Partie A – RECETTES				
I		<u>Contributions volontaires</u>				
	10	Organisation internationale du Travail	2 230	2 338	2 338	2 010
	11	Gouvernement italien	7 850	7 850	7 850	7 850
	12	Gouvernement français	120	150	150	150
	13	Région Piémont (Italie)	400	400	400	400
	14	Ville de Turin	500	500	500	500
		Total chapitre I	11 100	11 238	11 238	10 910
II		<u>Recettes propres</u>				
	20	Recettes provenant d'activités spécifiques, y compris publications	26 668	26 825	27 000	29 000
	20a	Autres recettes	1 367	1 332	1 400	1 307
	21	Utilisation de l'excédent d'exploitation de 2006 et 2007	0	296	741	361
		Total chapitre II	28 035	28 453	29 141	30 668
		Total des recettes	39 135	39 691	40 379	41 578
		Partie B – DÉPENSES				
III		<u>Frais fixes</u>				
	22	Personnel	14 030	14 923	14 400	14 934
	23	Collaborateurs extérieurs	317	515	500	400
	24	Bâtiments	1 906	2 273	2 500	2 405
	25	Transport et communications	524	680	650	666
	26	Services extérieurs spécialisés	724	939	900	734
	27	Services fournis par l'OIT	110	193	170	147
	28	Réunions officielles	111	133	130	130
	29	Missions et représentation	330	412	400	400
	30	Ressources bibliothéconomiques et didactiques	34	42	42	42
	31	Amortissement des immobilisations	380	632	632	651
	32	Autres frais fixes	1 532	1 670	1 733	1 919
		Total chapitre III	19 998	22 412	22 057	22 428
IV		<u>Frais variables</u>				
	33	Personnel temporaire	7 817	8 540	8 540	8 300
	34	Missions	932	764	764	1 000
	35	Indemnité de subsistance des participants	3 363	2 974	2 974	3 500
	36	Voyages des participants	2 154	1 725	1 725	2 300
	37	Enseignement extra-muros	307	305	305	300
	38	Livres, matériel didactique et autres fournitures	106	118	118	200
	39	Autres frais variables	3 318	2 927	3 674	3 600
	39a	Autres coûts liés aux autres recettes	254	222	222	300
		Total chapitre IV	18 251	17 575	18 322	19 500
		Total des dépenses	38 249	39 987	40 379	41 928
		Excédent d'exploitation (déficit)	886	(296)	0	(350)

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (Ensemble des activités de formation, y compris enseignement à distance)

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2007 (nombre réel)	2008 (nombre prévu)
Normes et principes et droits fondamentaux au travail	1 383	946
Emploi et développement des compétences	673	768
Développement des entreprises	1 426	1 694
Protection sociale	816	892
Dialogue social	1 071	540
Activités pour les travailleurs	1 565	1 644
Activités pour les employeurs	738	1 245
Développement durable et gouvernance	1 065	1 115
Technologies de l'apprentissage	965	1 020
Coordination des questions de genre et non-discrimination	438	853
Développement local - DelNet	722	560
Cours postuniversitaires	162	240
Autres activités	334	360
TOTAL	11 931	11 877

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR RÉGION (Ensemble des activités de formation, y compris enseignement à distance)

RÉGION	2007 (nombre réel)	2008 (nombre prévu)
AFRIQUE*	2 532	3 064
AMÉRIQUES	3 500	2 922
ASIE ET PACIFIQUE	2 011	2 028
ÉTATS ARABES	483	899
UNION EUROPÉENNE	1 407	1 780
EUROPE* ET ASIE CENTRALE	1 522	784
FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX	476	400
TOTAL	11 931	11 877

* Conformément aux critères de classification du BIT, les participants originaires d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Mauritanie, de Libye, d'Égypte et du Soudan sont regroupés avec l'Afrique, bien que ces pays fassent partie, dans la structure opérationnelle du Centre, des États arabes.

* Cette catégorie régionale regroupe tous les pays européens autres que les membres de l'Union européenne, ainsi que l'Asie centrale.

RECETTES PRÉVUES EN 2008 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

(en EUR)

Budget ordinaire de l'OIT	2 540 000
OIT (autres sources : fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, fonds d'affectation bilatéraux, sous-traitance)	2 250 000
Autres organismes et institutions des Nations Unies	910 000
Union européenne et institutions connexes	2 200 000
Banque mondiale (sources directes et indirectes)	720 000
Autres sources multilatérales	800 000
Ministère italien des Affaires étrangères, Direction générale de la coopération au développement, contribution multilatérale	9 000 000
Ministère italien du Travail, ministère italien des Affaires étrangères, autres fonds provenant de l'Italie	2 180 000
Autres sources bilatérales/fonds d'affectation directe	6 400 000
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2008	27 000 000

RECETTES PRÉVUES EN 2009 PAR SOURCE DE FINANCEMENT**EUR**

Budget ordinaire de l'OIT	2 900 000
OIT (autres sources : fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, fonds d'affectation bilatéraux, sous-traitance)	2 600 000
Autres organismes et institutions des Nations Unies	1 110 000
Union européenne et institutions connexes	2 600 000
Banque mondiale (sources directes et indirectes)	900 000
Autres sources multilatérales	1 100 000
Ministère italien des Affaires étrangères, Direction générale de la coopération au développement, contribution multilatérale	7 990 000
Ministère italien du Travail, ministère italien des Affaires étrangères, autres fonds provenant de l'Italie	2 500 000
Autres sources bilatérales/fonds d'affectation directe	7 300 000
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2009	29 000 000

RÉSUMÉ COMPARATIF DES RESSOURCES EN PERSONNEL POUR 2008 ET 2009

(en EUR)

Grade	2009 Propositions budgétaires		2008 Dernières estimations		2008 Budget approuvé	
	Années/ mois de travail	Coût estimé	Années/ mois de travail	Coût estimé	Années/ mois de travail	Coût estimé
D.2	2/00	328 000	2/00	357 000	3/00	519 600
D.1	2/00	316 000	2/00	301 000	1/00	168 700
P.5	15/06	2 126 000	15/05	2 232 000	16/05	2 334 200
P.4	20/09	2 324 000	21/00	2 465 000	21/06	2 578 900
P.3	24/00	2 167 000	21/00	1 810 000	20/09	1 893 300
P.2	3/00	224 000	2/00	153 000	2/00	160 500
Total D + P	67/03	7 485 000	63/05	7 318 000	64/08	7 655 200
G.7	6/06	677 100	9/00	884 000	9/00	925 700
G.6	16/06	1 511 000	16/00	1 485 000	17/00	1 553 700
G.5	24/02	1 800 000	24/00	1 705 000	24/00	1 783 100
G.4	32/07	1 984 000	32/00	1 868 000	32/03	1 954 600
G.3	22/09	1 131 000	14/00	691 000	14/00	723 100
G.2	4/00	168 900	3/00	149 000	3/06	156 700
Total G	106/06	7 272 000	98/00	6 782 000	99/09	7 096 900
TOTAL GÉNÉRAL	173/09	14 757 000	161/05	14 100 000	164/05	14 752 100

RESSOURCES EN PERSONNEL PAR GRADE ET PAR UNITÉ ORGANIQUE POUR 2009

Unité organique	Catégorie des services organiques et catégories supérieures							Total P + D		Catégorie des services généraux							TOTAL G		Total général	
	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Années/mois de travail	Coût (EUR)	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Années/mois de travail	Coût (EUR)	Années/mois de travail	Coût (EUR)
Bureau du Directeur	2/00							2/00	328 000			2/04	1/00				3/04	212 053	5/04	540 053
TOTAL	2/00							2/00	328 000			2/04	1/00				3/04	212 053	5/04	540 053
Équipe de direction de la formation																				
Technologies de l'apprentissage et de la communication			1/00	2/09	5/00	2/00		10/09	1 034 436	1/00	3/00	3/00	7/01				14/01	1 008 662	24/10	2 043 098
Développement durable et gouvernance			1/00	2/02	1/00			4/02	442 387	1/00			1/00	4/00			6/00	355 687	10/02	798 074
Programmes techniques		1/00	9/06	13/10	11/00	1/00		36/04	4 068 616		3/10	9/10	9/06	7/09			30/11	2 079 232	67/03	6 147 848
TOTAL		1/00	11/06	18/09	17/00	3/00		51/03	5 545 439	2/00	8/10	12/10	19/07	11/09			51/00	3 443 581	102/03	8 989 020
Administration																				
Services financiers		1/00	2/00		1/00			4/00	533 470	3/00	2/00	4/00	1/00	2/00	1/00		13/00	1 055 624	17/00	1 589 094
Service de l'administration interne					2/00			2/00	298 138	1/06	0/08	3/00	6/00		3/00		14/02	1 489 882	26/02	1 788 020
Service médical											1/00		1/00				2/00	149 584	2/00	149 584
Services des ressources humaines			1/00		1/00			2/00	234 293		3/00	2/00	4/00	2/00			11/00	728 049	13/00	962 342
Section de l'informatique			1/00	1/00	3/00			5/00	545 653		1/00		1/00				3/00	193 158	8/00	738 811
TOTAL		1/00	4/00	1/00	7/00			13/00	1 611 554	4/06	9/08	9/00	13/00	4/00	4/00		43/02	3 616 297	66/02	5 227 851
TOTAL GÉNÉRAL	2/00	2/00	15/06	20/09	24/00	3/00		67/03	7 484 993	6/06	16/06	24/02	32/07	22/09	4/00		106/06	7 271 931	173/09	14 756 924